

**L'AMOUR DE LA VÉRITÉ**

www.amourdelaverite.com

**LA LOI ET LA GRÂCE**

Auteur: Mike Oppenheimer

Version originale anglaise: [www.letusreason.org](http://www.letusreason.org)

Traduction faite par Parole de Vie

Dès le commencement, l'Eglise a dû lutter contre le judaïsme qui était encore resté dans le cœur des premiers Chrétiens. Il a fallu faire une transition, car pendant les 6 à 10 premières années, l'Église était exclusivement composée de Juifs convertis. Depuis l'époque des premiers judaïsants jusqu'aux Ebonites, un certain nombre de Chrétiens ont toujours voulu ajouter aux conditions du salut une partie de la loi de Moïse. La grâce du Nouveau Testament ne leur suffisait pas.

Dans le Judaïsme Messianique, comme chez tous ceux qui veulent respecter le sabbat, il existe des gens sincères qui veulent observer strictement une partie de la loi. Ils veulent rendre vie à ce qui a été aboli pour les Chrétiens du Nouveau Testament. Chacun est certes libre de pratiquer une partie de la loi. Mais le problème est différent si l'on cherche à convaincre d'autres Chrétiens de faire de même.

Ceux qui suivent les commandements aujourd'hui sont pleins de zèle pour garder un principe que Paul lui-même avait rejeté. Il a clairement enseigné que l'observation de la loi ne sert à rien en ce qui concerne notre croissance spirituelle ou notre justification (Galates 3:1-3).

Cela ne signifie pas que nous ignorions désormais l'Ancien Testament, dont l'enseignement est bénéfique pour l'Eglise, qui peut en tirer des exemples qui la concernent. Elle peut aussi y voir comment Jésus a accompli les prophéties. On peut y étudier tous les types, représentés par exemple par le tabernacle, les Fêtes, le sacerdoce, etc....Mais si l'on croit que les Juifs ou les Gentils convertis à Christ peuvent devenir plus spirituels ou plus obéissants s'ils vivent sous la loi, on perd le bénéfice de la puissance de l'Évangile, en tant que nouvelle alliance. Paul s'est clairement élevé contre cette idée, au point qu'il a dû reprendre sévèrement toutes les églises de la Galatie, parce qu'elles avaient voulu rajouter la loi à l'Esprit de grâce qui les animait au commencement.

Certains commentateurs ont artificiellement divisé la loi de Moïse en lois civiles (ou judiciaires), lois cérémonielles et lois morales. Cela peut représenter un avantage lorsqu'on étudie toutes ces lois, mais la Bible ne fait pas de telles distinctions. Les docteurs de la loi peuvent ne pas être d'accord sur le contenu exact de ces catégories. On ne peut pas avancer des critères personnels pour subdiviser ainsi la loi de l'Ancien Testament.

Les rabbins considèrent que la loi tout entière est composée de 613 commandements, dont 365 sont des interdictions, et 248 des commandements proprement dits. La loi fait indiscutablement un tout, même si certains pensent que l'on peut la subdiviser. Il ne faut pas subdiviser la loi, si la Parole de Dieu ne le fait pas. Cela donne l'impression erronée que la Bible fait des divisions qui, en fait, n'existent pas.

La conséquence, c'est que certains mouvements chrétiens écartent certains commandements, pour en conserver d'autres qu'ils continuent à pratiquer. La Bible n'enseigne pas cela.

Le mot "loi" ("nomos" en grec) peut s'appliquer aux Dix Commandements, aux statuts et décrets donnés sur le Mont Sināï, aux cinq Livres de Moïse (le Pentateuque), ou à l'ensemble de l'Ancien Testament, selon le contexte. En général, l'apôtre Paul emploie le mot "loi" pour désigner les commandements donnés par Dieu à Israël. Il y en avait 613, et pas seulement 10 ! Sur le Mont Sināï, Dieu a donné à Moïse les Dix Commandements, écrits sur deux tables de pierre par le doigt de Dieu Lui-même. Dieu donna aussi à Moïse ce que l'on appelle la "loi orale," consistant en 603 commandements. Plus tard, Moïse les mit par écrit. Toute la loi fut placée à l'intérieur du tabernacle. Elle constitue ce que l'on appelle "la loi de Moïse." Jésus y fait souvent référence.

Aujourd'hui, certains groupes Chrétiens qui observent la loi veulent écarter les 603 lois diverses, pour ne garder que les Dix Commandements. Ils oublient que les Dix Commandements n'ont jamais été séparés du reste de la loi de Moïse. Ceux qui étaient sous l'ancienne alliance considéraient les 613 commandements comme un tout indissociable, et s'efforçaient de les pratiquer tous.

D'autres groupes considèrent que certaines lois sont toujours valables pour eux aujourd'hui, comme principes de vie, alors que les autres lois sont devenues obsolètes. Ils ne comprennent pas comment la loi fonctionne. Elle est à prendre dans sa totalité, ou à laisser complètement...

La loi expose toute une législation qui concernait tous les aspects de la vie d'Israël. Dans l'Ancien Testament, le mot hébreu Torah est toujours employé au singulier, et désigne les cinq Livres de Moïse. Dans le Nouveau Testament, le mot "nomos" est également toujours utilisé au singulier, comme dans l'Evangile de Jean : *"La loi (nomos) a été donnée par Moïse" (Jean 1:17).*

Jacques a écrit : *"Quiconque observe toute la loi, mais pèche contre un seul commandement, devient coupable de tous" (Jacques 2:10).* La raison est simple : la loi forme un tout. Si la loi ne formait pas un tout, celui qui aurait violé un seul commandement n'aurait été coupable que vis-à-vis de ce commandement. Tandis que la Bible déclare que celui qui viole un seul commandement de la loi est coupable de tous les autres ! Toute la loi forme une chaîne interconnectée. Observer une partie de la loi revient à ne pas l'observer du tout. Si vous ne l'observez pas dans son intégralité, vous devenez aussi coupable que ceux que vous tentez de mettre sous votre loi.

Certains prétendent que les Chrétiens ne sont plus obligés d'obéir aux lois cérémonielles, mais doivent continuer à obéir aux lois morales et aux Dix Commandements. Ils disent que nous devons obéir non pas à tous les détails de la loi, mais à son intention morale. Mais comment pouvons-nous séparer les lois morales des pénalités qui y sont attachées? A quel moment Dieu a-t-Il abandonné les pénalités qu'Il avait attachées à la violation de Ses lois morales dans l'Ancien Testament ? Suivre ces lois revient aussi à accepter les pénalités. Par exemple, si quelqu'un viole le sabbat, la loi vous impose de le lapider !

Pour tenter de se sortir de ce problème, certains disent que l'observation des lois morales n'a rien à voir avec l'obtention du salut, mais nous donne une règle de vie. Cela revient à dire que le Saint-Esprit a été donné aux Chrétiens pour leur permettre d'observer les lois morales de l'Ancien Testament !

Des passages comme Luc 2:21-29 et Marc 7:8-13 nous montrent que la "loi de Moïse" est "la loi de Dieu," et qu'elle inclut toutes les lois morales, cérémonielles et civiles, sans que l'on puisse séparer ces lois des pénalités qui y sont attachées. Les termes "loi," "loi de Moïse," et "Ancienne Alliance" sont employés de manière interchangeable.

Jésus a dit dans Marc 7:10 : *"Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère ; et : Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort."*

Jésus cite l'un des Dix Commandements, en l'attribuant à Moïse, et sans le distinguer des autres éléments de la loi. Ce passage nous prouve que l'observance des lois morales implique l'acceptation des pénalités correspondantes.

Les légalistes (ou nomialistes) enseignent que c'est l'observance de la loi qui rend juste. Ils disent qu'ils sont sauvés par grâce, mais que nous devons quand même observer la loi pour nous sanctifier. Selon la Bible, notre sanctification a commencé lorsque nous avons été justifiés. Sanctification et justification se reçoivent par la foi. La justification est une déclaration légale que nous sommes justes devant Dieu, et la sanctification est une oeuvre continue. Certains croient que nous devenons plus spirituels ou plus saints en observant des lois de l'Ancien Testament. Ils commettent la même erreur que les Galates. En effet, Paul leur dit qu'ils ont commencé dans l'Esprit, mais s'efforçaient de se perfectionner dans la chair, en observant des lois. Paul leur dit clairement que cela ne leur apporte aucun avantage. Au contraire, cela les freine. Ils s'étaient même déjà engagés dans une séduction en agissant ainsi.

La loi nous a prouvé que nous avons besoin d'un Sauveur. Si l'on n'accepte pas cela, on ne peut invoquer un Sauveur pour être sauvé. Si vous acceptez la loi, vous ne pouvez pas accepter la grâce pour être sauvé. Les apôtres ont commencé par être les disciples de Jean. Dieu les préparait en utilisant la loi, avant qu'ils puissent recevoir la grâce de Celui qui est la Vérité.

Dans *Romains 6:14*, Paul dit que les Chrétiens sont, non sous la loi, mais sous la grâce. Cela nous enseigne clairement que la loi ne sert pas à sauver ni à sanctifier les Chrétiens. Ceux qui croient que la loi sert, non pas à nous sauver, mais à nous sanctifier, font une mauvaise interprétation de l'Ecriture, en ignorant son contexte.

Dans ses écrits, Paul enseigne que la loi forme un système complet et unifié. Le plus souvent, le contexte le montre clairement. Dans *Romains 8:4*, il nous enseigne que *"la justice de la loi" est "accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'esprit."* Ce n'est pas nous qui accomplissons les exigences justes de la loi. C'est Christ qui les accomplit en nous. Paul n'a jamais dit aux Chrétiens qu'ils devaient observer les lois de Moïse. Si nous voulons les observer, nous devons remplir toutes les conditions.

Nous ne pourrions observer toute la loi que si nous étions parfaits. C'est pour cela que seul Christ a pu le faire. La loi exige une parfaite obéissance en toutes choses. Sinon, nous sommes coupables et destinés au châtement éternel. Christ a accompli la loi pour tous ceux qui croiraient en Lui et qui accepteraient la Nouvelle Alliance, en se pliant à Ses conditions.

Le Seigneur n'exige plus que nous observions la loi, parce qu'Il l'a accomplie. Le mot grec traduit par "accomplir" est "pleroo," ce qui signifie "achever complètement." Christ a parfaitement accompli toutes les exigences justes de l'Ancien Testament. Il nous a donné cette victoire, et une position nouvelle. Christ a dit : *"Tetelestai! Tout est accompli!"* Il a tout payé pour nous !

Dans l'épître aux Romains, Paul écrit : *"Mais maintenant, sans la loi est manifestée la justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction. Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ" (Romains 3:21-24). "Car Christ est la fin de la loi, pour la justification de tous ceux qui croient" (Romains 10:4).*

C'est en ayant foi en l'oeuvre de Christ que nous accomplissons parfaitement la loi. Christ est la fin de la loi. Le mot grec traduit par fin est "telos," qui signifie achèvement, ou but. Aujourd'hui, la loi a été remplacée. Tous les types et ombres de l'Ancien Testament ont été remplacés par la lumière. Celui qui nous l'a donnée, Christ, n'est pas venu pour abolir la loi mais pour l'accomplir, pour l'amener à sa conclusion naturelle.

Elle n'a été donnée que pour un temps. Elle ne s'applique plus au Chrétien, parce qu'elle a été mise de côté. La loi était pour Israël. La Nouvelle Alliance est à la fois pour Israël et pour les Gentils. Nous sommes sous la grâce. La loi n'est plus notre référence. Dans la Nouvelle Alliance, Jésus est devenu notre Instructeur, par le Saint-Esprit.

Ceux qui s'efforcent d'être justes en s'appuyant sur leurs oeuvres font preuve d'un manque de maturité spirituelle. La maturité spirituelle ne s'acquiert que par la foi. La loi a maintenu la nation d'Israël dans la servitude. En nous donnant la loi, Dieu ne voulait pas nous attirer à elle, mais à une Personne, Jésus. Le salut se trouve dans une Personne, pas dans un enseignement ni une pratique. La loi devait être un pédagogue. "Pédagogue" signifie en grec "celui qui dirige un enfant." Nous étions comme un prisonnier gardé par des soldats. Nous étions comme un enfant qui a besoin d'être éduqué par des règles, jusqu'à ce qu'il prenne de l'âge et devienne mûr. Il est alors libéré de l'autorité qui pesait sur lui. Cela commence par la foi. La discipline régule notre vie, mais ne donne pas la vie.

La loi met l'accent sur l'impureté de l'homme. La purification implique une expiation, pour laquelle il fallait une effusion de sang. Par la foi, nous sommes libérés de l'autorité du tuteur, ou du pédagogue, lorsque nous atteignons la maturité. La loi de Moïse n'a plus d'autorité sur nous, parce que nous avons foi en Celui qui l'a donnée. Nous sommes à présents participants de la nature de Dieu, en devenant Ses enfants. Nous recevons toutes les bénédictions qu'Il donne à Sa famille ! Nous bénéficions à présent d'un statut légal. Nous sommes devenus des fils et filles de Dieu par la foi, pas par les oeuvres.

Ceux qui ne comprennent pas comment fonctionnent la loi et la grâce ont tendance à mélanger les deux. *"Dites-moi, vous qui voulez être sous la loi, n'entendez-vous point la loi ?" (Galates 4:21)* Si vous voulez rester sous l'Ancienne Alliance, entendez bien ce qu'elle exige !

Dans *Galates 4:22-31*, Paul explique en quoi consistait le système de l'ancienne alliance. Ceux qui judaïsaient en appelaient à la loi. Paul fait de même, afin de montrer ce qu'exige réellement la loi. S'adressant aux Galates, Paul démontre son propos en utilisant des illustrations. Il parle de deux femmes, de deux fils, de deux alliances, de deux montagnes, et de deux villes.

Paul se lance dans un exposé qui est en fait allégorique. Il a recours à deux symboles faciles à identifier. Il parle des deux fils d'Abraham, Ismaël et Isaac. Abraham a-t-il obtenu la promesse par les oeuvres, c'est-à-dire par Agar, ou par la foi, c'est-à-dire par Sara ? Sara était stérile. Elle a attendu d'avoir un enfant, jusqu'au point où elle ne pensait plus que cela serait possible. A l'âge de 85 ans, elle est devenue impatiente, et a suggéré à Abraham de prendre pour femme sa servante Agar, pour lui donner un fils. Cette pratique était légale à cette époque, mais ce n'était pas la volonté de Dieu. Agar devint enceinte. Sara, âgée de 86 ans, fut jalouse et la chassa. L'ange de l'Eternel intervint, et Agar revint (Genèse 16:14-16).

Lorsque Abraham eut 99 ans, Dieu lui parla, lui assurant qu'il aurait un fils, par Sara. Il le réaffirme à Sara. L'année suivante, Sara a un fils. On peut dire qu'il est réellement venu à l'accomplissement des temps ! Dieu a délibérément attendu 25 ans, à partir du moment où il avait fait la promesse à Abraham pour la première fois.

Dans Genèse 17, Dieu donna l'alliance de la circoncision. *"C'est ici mon alliance, que vous garderez entre moi et vous, et ta postérité après toi : tout mâle parmi vous sera circoncis. Vous vous circoncirez ; et ce sera un signe d'alliance entre moi et vous" (Genèse 17:10-11).* *"On devra circoncire celui qui est né dans la maison et celui qui est acquis à prix d'argent; et mon alliance sera dans votre chair une alliance perpétuelle. Un mâle incirconcis, qui n'aura pas été circoncis dans sa chair, sera exterminé du milieu de son peuple : il aura violé mon alliance" (Versets 13-14).*

Dieu changea ensuite le nom de Saraï en Sara. Pourquoi ? Parce que la circoncision a été donnée lorsque Abraham et Sara ont tenté de recevoir la promesse par la chair ! Il fallait que son nom soit changé, pour qu'elle puisse recevoir la promesse. Adam a été puni pour avoir écouté l'avis impie de son épouse. Il en a été de même pour Abraham : Dieu lui a donné un moyen de se rappeler qu'il ne devait jamais placer sa confiance dans la chair. On ne peut pas obtenir les promesses de Dieu en ayant recours à nos capacités humaines. L'alliance avec Abraham est associée à la terre de Jérusalem. Cette alliance de la circoncision de la chair devait se perpétuer pour Israël, et fut reprise dans la loi de Moïse.

Paul emploie ce raisonnement pour montrer que le salut ne s'obtient pas par les efforts de l'homme, mais par la foi seule, en faisant confiance à ce que Dieu dit et à ce qu'il peut faire.

Au verset 23 de Galates 4, Paul parle de deux femmes, Agar et Sara. Mais Ismaël, conçu de la servante, est né selon la chair, tandis qu'Isaac est né en vertu de la promesse. Ce n'est pas Ismaël qui est l'héritier, car sa mère l'a conçu de manière naturelle. Alors qu'Isaac a été conçu par une mère qui était incapable de concevoir de manière naturelle. Il fallait une intervention surnaturelle de Dieu.

Le Nouveau Testament représente l'intervention surnaturelle de Dieu, et l'Ancien Testament l'intervention naturelle de l'homme. L'Ancien Testament ne pouvait pas sauver, il n'avait aucune puissance, tandis que le Nouveau Testament sauve parfaitement.

*"Ces choses sont allégoriques; car ces femmes sont deux alliances. L'une du mont Sinaï, enfantant pour la servitude, c'est Agar, car Agar, c'est le mont Sinaï en Arabie, et elle correspond à la Jérusalem actuelle, qui est dans la servitude avec ses enfants. Mais la Jérusalem d'en haut est libre, c'est notre mère" (versets 23-26).*

Chacune de ces deux femmes représente une Jérusalem : la Jérusalem terrestre et la Jérusalem céleste. Seuls ceux qui sont justifiés par la foi hériteront de la Jérusalem céleste. C'est sur le Mont Sinaï que la loi a été donnée à Israël. Tous ses commandements n'ont été institués que pour séparer Israël des nations, et pour les condamner. Quand on prouve l'incapacité de l'homme à satisfaire les exigences de Dieu, on prouve aussi à quel point Dieu est saint. Le peuple d'Israël n'a jamais pu observer toute la loi, malgré tous ses efforts.

Ceux qui se mettent sous la loi sont donc vraiment les fils d'Agar. Ils s'efforcent d'obtenir la bénédiction par leurs propres efforts. Rappelez-vous la gloire qui s'est manifestée sur le Mont Sinaï. Dans le Nouveau Testament, 2 Corinthiens 3:1-18 nous montre que cette gloire a été passagère.

*"Mais la Jérusalem d'en haut est libre, c'est notre mère" (verset 26).* Ceux qui sont justifiés par la foi héritent de la Jérusalem céleste. Elle est la mère de tous les croyants. *"Pour vous, frères, comme Isaac, vous êtes enfants de la promesse" (verset 28).* La promesse était reçue par la foi. Ismaël n'est pas venu par la foi. Il ne représente pas la foi. Ismaël semblait représenter une bénédiction, mais la suite des temps allait montrer qu'il a été une source de conflits. Il en est de même pour l'ancienne alliance.

*"Et de même qu'alors celui qui était né selon la chair persécutait celui qui était né selon l'Esprit, ainsi en est-il encore maintenant" (verset 29).* Paul explique la raison de ces conflits. Ceux qui marchent par la foi sont persécutés par ceux qui tentent de vivre selon la loi. Il en est de même pour les Juifs de l'ancienne alliance et ceux qui sont sous la nouvelle alliance.

*"Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi" (Galates 3:24).* Israël a été traité comme un enfant mineur qui avait besoin d'être enseigné dans les rudiments de Dieu. *"La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce pédagogue. Car vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ" (Galates 3: 25-26).*

*"Or, la loi ne procède pas de la foi ; mais elle dit : Celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles" (Galates 3:12).*

Agar représente ce "pédagogue" qu'est la loi, qui n'a plus aucune autorité sur les Chrétiens. Si nous nous replaçons sous la loi, nous ne pouvons pas recevoir les bénédictions de la foi. Il s'agit donc de deux alliances. L'une, du mont Sinaï, enfantant pour la servitude, c'est Agar. L'autre nous libère.

La loi peut aussi être comparée à une baby-sitter, qui nous surveille jusqu'à ce que nous fassions une profession de foi qui nous libère de la loi. La loi ne disparaît pas, mais nous n'avons plus besoin d'elle. Nous sommes à présent héritiers. La foi est supérieure à la loi.

*"Ainsi tu n'es plus esclave, mais fils ; et si tu es fils, tu es aussi héritier par la grâce de Dieu" (Galates 4:7).* En tant que fils, nous sommes participants de la nature divine. La loi ne pouvait donner à personne le Saint-Esprit. Revenir au niveau inférieur de la loi revient à dénier notre nouvelle nature, et nous remet dans la chair, sous la coupe de l'ancienne alliance. Beaucoup trop de Chrétiens luttent parce qu'ils ont accepté de se placer sous les lois et les règlements des hommes.

Les Dix Commandements devaient révéler à l'homme la sainteté de Dieu et les normes de Sa justice. Ils révélaient le péché, en nous montrant quel était le but parfait exigé par Dieu. Ils préfiguraient la justice de Christ. Ils ne sont plus, pour nous Chrétiens, des instructions à observer, mais ils doivent nous conduire à la Personne qu'ils préfiguraient.

Nous ne sommes plus sous la loi. Jésus S'est placé entre nous et la loi. Nous sommes à présent "sous" Lui. Les commandements sont donc devenus des ordonnances sans vie, qui ont eu leur utilité en leur temps, mais qui ne concernent plus les Chrétiens. A la place de la loi, Dieu nous a envoyé le Saint-Esprit, et nous a placés sous une meilleure alliance.

*"Mais maintenant, nous avons été dégagés de la loi, étant morts à cette loi sous laquelle nous étions retenus, de sorte que nous servons dans un esprit nouveau, et non selon la lettre qui a vieilli" (Romains 7:6).* Cette nouvelle alliance est meilleure dans ses commandements. Elle nous offre un Médiateur parfait. Elle est aussi meilleure, car la grâce et le Saint-Esprit nous donnent la puissance de marcher par la foi.

Hébreux 8:8-13 nous enseigne que nous sommes au bénéfice d'une nouvelle et meilleure alliance. En fait, toute l'épître aux Hébreux nous montre que le fait de mêler les deux alliances aboutit à régresser, pas à progresser. Hébreux 12:18-24 ressemble beaucoup au passage de Galates que nous avons étudié, pour nous montrer que nous ne sommes plus dans l'ancienne alliance reçue sur le Mont Sinaï, mais sous une nouvelle alliance, bien meilleure.

*"Je pris ma houlette Grâce, et je la brisai, pour rompre mon alliance que j'avais traitée avec tous les peuples. Elle fut rompue ce jour-là ; et les malheureuses brebis, qui prirent garde à moi, reconnurent ainsi que c'était la parole de l'Eternel. Je leur dis : Si vous le trouvez bon, donnez-moi mon salaire ; sinon, ne le donnez pas. Et ils pesèrent pour mon salaire trente sicles d'argent" (Zacharie 11:10-12).*

Beaucoup de Chrétiens croient à tort que si nous n'avons plus de loi, nous tombons dans l'anarchie. Certes, la loi est obsolète et a été abolie. Mais cela ne signifie pas que nous ne sommes plus sous aucune loi ! Car toutes les prescriptions morales de la loi et des Dix commandements sont reprises dans la loi de Christ, sous la nouvelle alliance. La loi morale existait avant la loi de Moïse, et continue à exister après la fin de la loi.

Mais la loi ne concerne que ceux qui sont sous la loi. Elle ne s'applique donc pas aux Chrétiens, qui ne sont pas sous la loi, mais sous la grâce. En revanche, si elle ne s'applique pas aux Chrétiens, elle s'applique à tous les autres hommes. Les pécheurs sont tous concernés par le ministère d'évangélisation de la loi. *"Or, nous savons que tout ce que dit la loi, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu" (Romains 3:19).*

Le Corps de Christ échappe au ministère de condamnation de la loi (2 Corinthiens 3:9; Romains 8:1-2). Les Chrétiens, n'étant plus sous la loi de l'Ancien Testament, échappent à la juridiction de la loi (Romains 3:19), car ils sont, non sous la loi, mais sous la grâce (Romains 6:14). *"Si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes point sous la loi" (Galates 5:18).*

Ceux qui suivent les commandements de la loi aujourd'hui doivent faire un exercice charnel, qui consiste à choisir arbitrairement dans la loi ce qu'ils veulent garder de l'Ancien Testament. C'est avoir une mauvaise compréhension des enseignements du Nouveau Testament, de la vie sous la grâce et de la marche par l'Esprit. Cela produit une constante confusion et tend au légalisme, dont le fruit est la division. Rechercher la sanctification en mêlant la loi et la grâce est une erreur, qui ne peut que mettre sous un joug, car cela fait sortir de la grâce.

Cela concerne aussi bien l'observance du sabbat, que celle de tout autre commandement de la loi. Le sabbat était un signe cérémonial de l'ancienne alliance, qui a cessé lorsque l'alliance dont il était le signe a elle-même disparu.

Bien avant que Satan ait paganisé l'Eglise, il a tenté de la judaïser, en jetant la confusion chez les Chrétiens à propos de l'alliance sous laquelle ils devaient vivre. Ceux qui judaïsaient avaient dit aux Galates qu'ils étaient en train de manquer quelque chose, qu'ils devaient pratiquer la loi, du moins en partie, afin de devenir plus spirituels. Mais la loi n'ajoute rien à notre spiritualité. Elle nous enlève plutôt notre spiritualité! Car ce que Christ a accompli est parfait.

La confusion vient lorsque le fait de pratiquer la loi est placée sur le même plan que le salut. Quelqu'un a dit que Satan veut nous montrer que nous sommes saints en pratiquant la loi, alors que Dieu nous l'a donnée pour nous montrer que nous sommes pécheurs! La loi a fini son oeuvre de formation.

Ceux qui croient pouvoir retirer un bénéfice quelconque en pratiquant la loi ont la liberté de le faire. Mais s'ils se sentent supérieurs parce qu'ils le font, ou s'ils poussent les autres à faire comme eux, ils sont devenus des légalistes.

Ceux qui ont été sauvés dans l'Ancien Testament n'ont pas été sauvés par la loi. Il en est de même dans le Nouveau Testament. Nous sommes sauvés et gardés par Dieu par la foi.

Le problème s'est posé dans l'Eglise primitive, et a été réglé par le premier concile de Jérusalem. *"Alors quelques-uns du parti des pharisiens, qui avaient cru, se levèrent, en disant qu'il fallait circoncire les païens et exiger l'observation de la loi de Moïse" (Actes 15:5).* Ce sont ceux auxquels Paul s'adresse dans l'épître aux Galates. Les apôtres ont bien souligné le problème : *"Maintenant donc, pourquoi tentez-vous Dieu, en mettant sur le cou des disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter ?" (Verset 10).*

Actes 15 affirme clairement que la loi de Moïse ne doit pas s'appliquer aux Gentils. Les judaïsants voulaient remettre les Chrétiens sous le joug. Il en est de même pour ceux qui veulent observer la loi aujourd'hui.

*"Ayant appris que quelques hommes partis de chez nous, et auxquels nous n'avions donné aucun ordre, vous ont troublés par leurs discours et ont ébranlé vos âmes, nous avons jugé à propos, après nous être réunis tous ensemble, de choisir des délégués et de vous les envoyer avec nos bien-aimés Barnabas et Paul" (Actes 15:24-25).*

Les choses ne peuvent pas être plus claires!

Dans son épître aux Galates, Paul parle aussi de ceux qui étaient venus troubler leur âme en leur demandant d'observer la loi. *"Le zèle qu'ils ont pour vous n'est pas pur, mais ils veulent vous détacher de nous, afin que vous soyez zélés pour eux" (Galates 4:17).* *"Vous couriez bien : qui vous a arrêtés, pour vous empêcher d'obéir à la vérité? Cette influence ne vient pas de celui qui vous appelle" (Galates 5:7-8).*

Le diable envoie plus de gens en enfer par la religion que sans la religion. Le fait de vouloir observer la loi rend les gens très religieux. C'est dans la nature même de la loi. Vouloir ressusciter les commandements de l'Ancien Testament, ou les considérer comme un mode de vie, revient à adopter une religion que Christ a déclarée morte, tout en essayant de vivre dans une relation rachetée par Christ.

L'huile et l'eau ne se mélangent pas, pas plus que la loi et la grâce. Il s'agit de deux alliances entièrement différentes.

*"Vous êtes séparés de Christ, vous tous qui cherchez la justification dans la loi ; vous êtes déçus de la grâce" (Galates 5:4).* Chercher à être justifié revient à chercher à être plus obéissant et plus proche de Dieu. Mais le fait de suivre un régime alimentaire, de respecter les Fêtes, ou de passer simplement par le baptême (comme acte légaliste), n'a aucune valeur pour notre vie spirituelle.

*"Etes-vous tellement dépourvus de sens? Après avoir commencé par l'Esprit, voulez-vous maintenant finir par la chair ?" (Galates 3:3).*

J'espère que vous ne tomberez dans aucun de ces pièges!



©2005 Cet article est la propriété de son auteur. Il ne doit pas être copié ou utilisé à moins d'être gardé dans son format original. Il peut cependant être reproduit pour un usage personnel. Toute autre forme d'usage de cet article nécessite premièrement la permission de l'auteur. Merci.